

## Mode d'emploi - Noël Enfants 2023 - CSE GEFCO SA

**Qui peut avoir un cadeau de Noël ?** Tous les enfants nés ou à naître entre le 01/01/2007 et le 31/12/2023 dont un des parents travaille chez GEFCO SA à la date de commande **et** dépend du CSE de GEFCO SA au 30 novembre 2023. L'enfant pouvant bénéficier d'un cadeau doit être à la charge fiscale du salarié concerné.

**Comment choisir son cadeau ?** Directement sur le site internet de notre partenaire JouéClub, à partir du catalogue, en ligne ou à télécharger, disponible à l'adresse : [Catalogue JouéClub](#)

Une fois que votre enfant a repéré plusieurs choix, regardez la **lettre qui se trouve à la fin de la référence du jouet** (A,B,C,D,E,F,G,H) C'est elle qu'il faut prendre en compte pour déterminer la valeur du cadeau offert par votre CSE :

- ☞ **Votre enfant va naître** : choisissez avant la date limite un jouet portant la lettre « A, B, C, D, E, F ou G » à la fin de sa référence, un abonnement ou des chèques cadeaux culture d'une valeur de 40€ et déposez votre demande papier au CSE. Un autre choix de jouet peut vous être proposé dans une liste prédéfinie si la somme allouée n'a pas été atteinte.
- ☞ **Votre enfant est né entre 2015 et le 31/12/2023** : choisissez avant la date limite un ou plusieurs jouets portant la lettre « A, B, C, D, E, F ou G » à la fin de sa référence, un abonnement ou des chèques cadeaux culture d'une valeur de 50€. Un autre choix de jouet peut vous être proposé dans une liste prédéfinie si la somme allouée n'a pas été atteinte.
- ☞ **Votre enfant est né entre 2007 et 2014** : choisissez avant la date limite un ou plusieurs jouets portant la lettre « A, B, C, D, E, F, G ou H » à la fin de sa référence, un abonnement ou des chèques cadeaux d'une valeur de 60€ ou des chèques cadeaux culture d'une valeur de 60€. Un autre choix de jouet peut vous être proposé dans une liste prédéfinie si la somme allouée n'a pas été atteinte.

Plusieurs cadeaux possibles par enfant afin d'atteindre la somme maximale allouée.

**Comment réserver votre cadeau ?** Quelques soit votre cadeau, sa réservation se fera **par Internet** à partir de votre fiche personnalisée (nom et âge de vos enfants, ...) sur le site de notre partenaire Joué Club (<https://ece.joueclubentreprise.fr/login>) et à partir des identifiants que vous allez recevoir très prochainement.

**Quel est la date limite pour commander son jouet ?** Vous devez réserver votre jouet **avant le 31 juillet 2023 au plus tard.**

### Abonnement (Réf. 7240)

**Pourquoi ?** Parce qu'une revue fait très plaisir aux enfants et aux adolescents.

**A qui s'adressent ces abonnements ?** Ces abonnements sont ouverts à toutes les catégories d'âges et viennent en remplacement du cadeau.

**Comment ?** En souscrivant un abonnement chez notre partenaire Viapresse : [privilegescse.viapresse.com](http://privilegescse.viapresse.com) - Code partenaire : CEVA

**Comment commander ?** Les salariés prenant un abonnement devront choisir la référence 7240 sur le site de JouéClub et déposer leur facture au CSE pour remboursement à hauteur de 60€.

### Chèques Cadeaux Culture (Réf. 7241)



**Pourquoi ?** Parce que les livres et les disques sont parfois plus appréciés qu'un jouet, et parce que les catalogues de jouets n'en proposent quasiment pas, nous avons souhaité ouvrir cette possibilité.

**A qui ces chèques s'adressent-ils ?** Ces chèques sont ouverts à toutes les catégories d'enfants, en remplacement du cadeau.



**Quel montant ?** Le montant diffère en fonction de l'âge de l'enfant (*voir plus haut*).

**Où et comment les utiliser ?** Dans la plupart des librairies et enseignes de disques.

**Comment commander ?** Les salariés prenant des chèques cadeaux devront choisir la référence 7241 sur le site de notre partenaire JouéClub.

### Chèques Cadeaux (Réf. 7242)

**Pourquoi ?** Parce que les ados ont envie de gérer eux-mêmes leur budget et de s'offrir ce qui leur fait plaisir.

**A qui ces chèques s'adressent-ils ?** Ces chèques sont ouverts aux catégories d'enfants nés entre 2007 et 2014 et viennent en remplacement du cadeau.

**Quel montant ?** Le montant est équivalent à la valeur du cadeau pour la catégorie d'âge concernée (*voir plus haut*).

**Où et comment les utiliser ?** Dans la plupart des grandes enseignes.

**Comment commander ?** Les salariés prenant des chèques cadeaux devront choisir la référence 7242 sur le site de notre partenaire JouéClub.

